



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **44-10**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 27 Octobre 2010**

Le vingt sept Octobre deux mille dix, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président

Date de convocation : 20 Octobre 2010

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 13 Votants : 14

Présents : M.BAFFERT, V. BELLE, Y.BOULARD, M.BROUZET, C.DIDIER, J.GAUTHIER, F.GILABERT, G.JULLIEN(2), V.GONNET, M.MASTROMAURO, P.MOLINARO, M.REPELLIN, J.TESSAIRE.

Absents excusés : A.CARBONARI, J.CARRIER, C.COIGNÉ, G.FRIER, A.SAUNIER-PLUMAZ, D.ROUX,

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Véronique GONNET

Rappel du Quorum : 10

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE- PERSONNEL

Création d'un poste d'attaché Territorial principal et suppression d'un poste d'Attaché Territorial

Rapporteur : Michel BAFFERT

Le Président, rappelle à l'assemblée :

-VU

- l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

-l'avis du Comité Technique Paritaire

-CONSIDERANT

-La nécessité de créer un emploi d'attaché Territorial Principal en raison de l'avancement de grade d'un agent

Considérant la nécessité de supprimer un poste d'attaché Territorial pour les mêmes raisons.

Le Président propose à l'assemblée,

- la création d'un poste d'Attaché Territorial Principal à raison de 35 hebdomadaires,
- la suppression d'un poste d'Attaché Territorial

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} janvier 2010.

Filière : ADMINISTRATIVE

Cadre d'emploi : Attachés Territoriaux.

Grade : d'Attaché Territorial Principal à

- ancien effectif 0
- nouvel effectif 1

Filière : Administrative

Cadre d'emploi : Attachés Territoriaux

Grade : d'Attaché Territorial

- ancien effectif 1
- nouvel effectif 0

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE : d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi sont inscrits au budget 2010 chapitre 012,

CONCLUSIONS ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait, les jours, mois et années susdits

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 28 Octobre 2010

Le Président

Michel BAFFERT

